



Délibérations

- Compte administratif 2024 budget ZAC Nouméa
- Affectation des résultats 2024 budget principal
- Compte administratif 2024 budget principal
- Compte de gestion 2024 budget ZAC Nouméa
- Budget ZAC Nouméa 2025
- Budget principal 2025
- Vote des taux 2025
- AC 2025-2026 AC exceptionnelle
- Compte de gestion budget 2024 ZAC Nouméa
- Compte de gestion 2024 budget principal
- Affectation des résultats 2024 budget ZAC Nouméa

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SEANCE DU

14/04/2025

Objet :

Compte administratif
2024 budget ZAC
Nouméa

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNÉ Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

Pouvoirs :

Mme DENDIEVEL à M. BONNET

M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO

Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS

M. GALAS à M. ANDRIES

Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20

Exprimés : 24

Pour : 22

Contre : 2

Absentions : 0

Madame le Maire a proposé que Monsieur Didier Bonnet préside le Conseil Municipal pendant les débats relatifs au compte administratif 2024. Le Conseil Municipal a prononcé un avis favorable à l'unanimité. Madame le Maire a quitté la salle au moment du vote.

Après lecture du rapport du CA par Monsieur Sébastien Dervillers, Monsieur Didier Bonnet présente le compte administratif 2024 du budget de la ZAC Nouméa, lequel peut se résumer ainsi :

Pour la section de fonctionnement, en dépenses :

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	1 387 942,64	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 288 042,64	1 288 042,64
Total Général		2 676 085,28	1 288 042,64

Pour la section de fonctionnement, en recettes :

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 237 238,40	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	150 804,24	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 288 042,64	1 288 042,64
Total Général		2 676 085,28	1 288 042,64

Pour la section d'investissement, en dépenses :

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise
001	Déficit d'investissement reporté	1 288 042,64	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 288 042,64	1 288 042,64
Total Général		2 576 085,28	1 288 042,64

Pour la section d'investissement, en recettes :

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise
16	Emprunts et dettes assimilés	1 288 042,64	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 288 042,64	1 288 042,64
Total Général		2 576 085,28	1 288 042,64

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré à 22 voix « pour » et 2 « contre »,

Vu l'avis de la commission des finances du 31 mars 2025,

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion 2024 établi par le responsable du Service de Gestion Comptable d'Hénin-Beaumont, relatives au report à nouveau, aux résultats de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

ARRETE les résultats du compte administratif 2024 du budget de la ZAC Nouméa.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
A ROUVROY, le 15/04/2025

Le Premier Adjoint

Didier BONNET

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SEANCE DU

14/04/2025

Objet :
Affectation des
résultats 2024
budget principal

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

Pouvoirs :

Mme DENDIEVEL à M. BONNET
M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO
Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS
M. GALAS à M. ANDRIES
Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Après l'exposé de Mr Sébastien Dervillers, Madame le Maire rappelle la synthèse du compte administratif 2024 du budget principal :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	- €	1 688 710,12 €		120 268,10 €		1 808 978,22 €
Part affectée à l'investissement		- €		850 000,00 €	- €	850 000,00 €
Opérations de l'exercice	11 241 512,29 €	11 610 804,38 €	1 888 727,43 €	1 244 019,66 €	13 130 239,72 €	12 854 824,04 €
Totaux	11 241 512,29 €	13 299 514,50 €	1 888 727,43 €	2 214 287,76 €	13 130 239,72 €	15 513 802,26 €
Résultat de clôture		2 058 002,21 €		325 560,33 €		2 383 562,54 €

- €	au compte 001-D (besoin de financement)
325 560,33 €	au compte 001-R (excédent de financement)

Restes à réaliser DEPENSES	714 911,00 €
Restes à réaliser RECETTES	281 176,00 €

Besoin total de financement	108 174,67 €
Excédent total de financement	

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :	2 058 002,21 €	Résultat de clôture
	700 000,00 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
	1 358 002,21 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Les résultats à affecter sont les suivants :

- Résultat d'investissement budget principal : excédent de 325 560,33 €, qui sera repris au 001 en recettes au budget principal 2025,
- Résultat de fonctionnement budget principal : excédent de 2 058 002,21 €.

Compte tenu des restes à réaliser, Madame le Maire propose que l'affectation des résultats s'effectue de la manière suivante du budget principal 2025 :

- au compte 1068 (recettes d'investissement) pour 700 000,00 €,
- au chapitre 002 (recettes de fonctionnement) pour 1 358 002,21 €.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission des finances du 31 mars 2025,

Après avoir délibéré à 25 voix « pour »,

APPROUVE l'affectation des résultats au titre de l'année 2024 telle qu'indiquée ci-dessus.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 15/04/2025

Madame le Maire,



Valérie CUVILLIER

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COUELLE Doriane,

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

14/04/2025

Objet :
**Compte
administratif 2024
budget principal**

Pouvoirs :

Mme DENDIEVEL à M. BONNET
M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO
Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS
M. GALAS à M. ANDRIES
Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20

Exprimés : 24

Pour : 22

Contre : 2

Abstentions : 0

Madame le Maire a proposé que Monsieur Didier Bonnet préside le Conseil Municipal pendant les débats relatifs au compte administratif 2024. Le Conseil Municipal a prononcé un avis favorable à l'unanimité. Madame le Maire a quitté la salle au moment du vote.

Après lecture du rapport du CA par Monsieur Sébastien Dervillers, Monsieur Didier Bonnet présente le compte administratif 2024 du budget principal, lequel peut se résumer ainsi :

Chapitre	BP 2024	Total réalisé 2024
011 - Charges à caractère général	4 330 399,67	3 499 312,13
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 429 739,39	6 048 719,57
014 - Atténuations de produits	155 000,00	142 566,00
023 - Virement à la section d'investissement	375 000,00	-
042 - Opérations ordre transf. entre sections	287 749,00	281 481,88
65 - Autres charges de gestion courante	1 178 544,22	1 118 948,16
66 - Charges financières	152 379,72	150 484,55
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00	-
Totaux	12 910 812,00	11 241 512,29

Pour la section de fonctionnement, en recettes :

Chapitre	BP 2024	Total réalisé 2024
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 688 710,12	-
013 - Atténuations de charges	20 400,00	41 070,09
042 - Opérations ordre transf. entre sections	43 164,00	43 163,71
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	397 650,00	523 438,33
73 - Impôts et taxes	1 060 710,00	1 055 116,02
731 - Fiscalité locale	3 639 570,00	3 693 076,69
74 - Dotations et participations	5 865 602,98	6 007 815,47
75 - Autres produits de gestion courante	195 000,90	245 867,81
76 - Produits financiers	4,00	5,20
77 - Produits exceptionnels	-	1 251,06
Totaux	12 910 812,00	11 610 804,38

Pour la section d'investissement, en dépenses :

Chapitre	BP 2024	Total réalisé 2024
040 - Opérations ordre transf. entre sections	43 164,00	43 163,71
041 - Opérations patrimoniales	9 600,00	9 600,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 135 687,00	1 121 144,76
20 - Immobilisations incorporelles	171 295,00	43 705,53
204 - Subventions d'équipement versées	4 100,00	-
21 - Immobilisations corporelles	1 986 260,00	650 080,25
23 - Immobilisations en cours	121 114,00	21 033,18
27 - Autres immobilisations financières	200 000,00	-
Totaux	3 671 220,00	1 888 727,43

Chapitre	BP 2024	Total réalisé 2024
001 - Solde exécution invest. reporté	120 268,10	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	375 000,00	-
040 - Opérations ordre transf. entre sections	287 749,00	281 481,88
041 - Opérations patrimoniales	9 600,00	9 600,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 042 403,90	1 100 786,87
13 - Subventions d'investissement	966 199,00	619 288,70
16 - Emprunts et dettes assimilées	870 000,00	-
4582 - Opérations sous mandat	-	82 862,21
Totaux	3 671 220,00	2 094 019,66

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré à 22 voix « pour » et 2 « contre »,

Vu l'avis de la commission des finances du 31 mars 2025,

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion 2024 établi par le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Hénin-Beaumont, relatives au report à nouveau, aux résultats de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

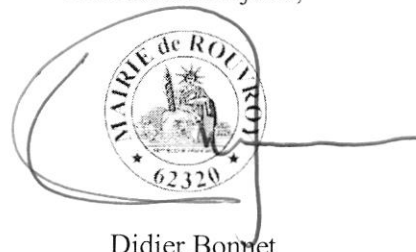
ARRETE les résultats du compte administratif 2024 du budget principal.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 15/04/2025

Le Premier Adjoint,



Didier Bonnet

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SEANCE DU

14/04/2025

Objet :
**Compte de gestion
2024 budget annexe
ZAC Nouméa**

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

Pouvoirs :

Mme DENDIEVEL à M. BONNET
M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO
Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS
M. GALAS à M. ANDRIES
Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte de gestion 2024 du budget annexe ZAC Nouméa, établi par le responsable du Service de Gestion Comptable d'Hénin-Beaumont.

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant dans la balance d'entrée de l'exercice précédent, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, celui de tous les titres émis et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que la totalité des écritures enregistrées dans le compte de gestion correspond à celles enregistrées dans le compte administratif,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'entériner le compte de gestion 2024 du budget annexe ZAC Nouméa.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur Sébastien Dervillers et de Madame le Maire,

Vu l'avis de la commission des finances du 31 mars 2025,

Après avoir délibéré à 25 voix « pour »,

Accusé de réception en préfecture
062-216207241-20250422-D2025-04-14-006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

APPROUVE le compte de gestion établi par Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Hénin-Beaumont, comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	- €	150 804,24 €	1 288 042,64 €	
Part affectée à l'investissement		- €		
Opérations de l'exercice	1 288 042,64 €	1 288 042,64 €	1 288 042,64 €	1 288 042,64 €
Totaux	1 288 042,64 €	1 438 846,88 €	2 576 085,28 €	1 288 042,64 €

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 15/04/2025

le Maire,

Valérie CUVILLIER

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SEANCE DU

14/04/2025

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNÉ Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

Objet :
**Budget primitif 2025 -
budget annexe ZAC
Nouméa**

Pouvoirs :

Mme DENDIEVEL à M. BONNET
M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO
Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS
M. GALAS à M. ANDRIES
Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20

Exprimés : 25

Pour : 23

Contre : 2

Abstentions : 0

Monsieur Sébastien Dervillers, conseiller municipal, a présenté le rapport du budget primitif pour le budget de la ZAC Nouméa.

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M57 et après avoir débattu des orientations budgétaires pour 2025 lors du conseil municipal du 27 février 2025, le budget primitif du budget de la ZAC Nouméa s'équilibre comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses : 1 388 042,64 €

Chapitre	Désignation	Total Budget
011	Charges à caractère général	99 900,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 288 042,64
	Total Général	1 388 042,64

Recettes : 1 388 042,64 €

Chapitre	Désignation	Total Budget
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 237 238,40
002	Excédent de fonctionnement reporté	150 804,24
	Total Général	1 388 042,64

Pour la section d'investissement :

Dépenses : 1 288 042,64 €

Chapitres	Désignation	Total Budget
001	Déficit d'investissement reporté	1 288 042,64
	Total Général	1 288 042,64

Recettes : 1 288 042,64 €

Chapitres	Désignation	Total Budget
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 288 042,64
	Total Général	1 288 042,64

Le conseil municipal,

Vu l'avis de la commission des finances du 31 mars 2025,

Après avoir délibéré à 23 voix « pour » et 2 « contre »,

Adopte le budget primitif du budget de la ZAC Nouméa pour l'exercice 2025 qui s'équilibre comme ci-dessus.

Autorise Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, taux maximal autorisé,

Précise que Madame le Maire informera le conseil municipal de ces mouvements de crédits dans le cadre du relevé de décisions lors de la plus proche séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et affichage.

A ROUVROY, le 15/04/2025

le Maire

Valérie CUVILLIER

PAS-DE-CALAIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

SEANCE DU

14/04/2025

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

Objet :

**Budget primitif 2025 –
budget principal**

Pouvoirs :

Mme DENDIEVEL à M. BONNET
M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO
Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS
M. GALAS à M. ANDRIES
Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Monsieur Sébastien Dervillers, conseiller municipal, a présenté le rapport du budget primitif pour le budget principal de la commune de Rouvroy.

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M57 et après avoir débattu des orientations budgétaires pour 2025 lors du conseil municipal du 27 février 2025, le budget primitif du budget principal s'équilibre comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses : 13 086 070 €

Signe	BP
⊖ Dépense	13 086 070,00
⊖ Fonctionnement	13 086 070,00
⊕ 011 - Charges a caractere général	4 840 469,80
⊕ 012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 267 243,10
⊕ 014 - Atténuations de produits	155 000,00
⊖ 023 - Virement a la section d'investissement	402 000,00
⊖ 042 - Opérations ordre transf. entre sections	300 000,00
⊕ 65 - Autres charges de gestion courante	989 267,32
⊕ 66 - Charges financieres	130 089,78
⊖ 67 - Charges spécifiques	2 000,00

Recettes : 13 086 070 €

Signe	BP
⊖ Recette	13 086 070,00
⊖ Fonctionnement	13 086 070,00
⊖ 002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 358 002,21
⊕ 013 - Atténuations de charges	20 250,00
⊖ 042 - Opérations ordre transf. entre sections	17 500,00
⊕ 70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	454 450,79
⊕ 73 - Impôts et taxes	1 049 502,00
⊕ 731 - Fiscalité locale	3 700 512,00
⊕ 74 - Dotations et participations	5 876 848,00
⊕ 75 - Autres produits de gestion courante	200 000,00
⊖ 76 - Produits financiers	5,00
⊖ 77 - Produits spécifiques	409 000,00

Dépenses : 10 189 380 € (dont 714 911 € de restes à réaliser)

Signe	BP	RARB	Crédits ouverts
⊖ Dépense	9 474 469,00	714 911,00	10 189 380,00
⊖ Investissement	9 474 469,00	714 911,00	10 189 380,00
⊕ 040 - Opérations ordre transf. entre sections	17 500,00		17 500,00
⊕ 16 - Emprunts et dettes assimilées	630 000,00		630 000,00
⊕ 20 - Immobilisations incorporelles	132 000,00	58 199,00	190 199,00
⊖ 204 - Subventions d'équipement versées			0,00
⊕ 21 - Immobilisations corporelles	2 147 359,00	556 632,00	2 703 991,00
⊕ 23 - Immobilisations en cours	8 100,00	100 080,00	108 180,00
⊕ 27 - Autres immobilisations financières	6 533 810,00		6 533 810,00
⊖ 45411 - Travaux effectués d'office	5 700,00	0,00	5 700,00

Recettes : 10 189 380 € (dont 281 176 € de restes à réaliser)

Signe	BP	RARB	Crédits ouverts
⊖ Recette	9 908 204,00	281 176,00	10 189 380,00
⊖ Investissement	9 908 204,00	281 176,00	10 189 380,00
⊖ 001 - Solde exécution invest. reporté	325 560,33		325 560,33
⊖ 021 - Virement de la section de fonctionnement	402 000,00		402 000,00
⊖ 024 - Produits des cessions d'immobilisations	91 000,00		91 000,00
⊕ 040 - Opérations ordre transf. entre sections	300 000,00	0,00	300 000,00
⊕ 10 - Dotations, fonds divers et réserves	973 751,00		973 751,00
⊕ 13 - Subventions d'investissement	1 427 462,67	281 176,00	1 708 638,67
⊖ 16 - Emprunts et dettes assimilées	4 218 154,00		4 218 154,00
⊖ 27 - Autres immobilisations financières	408 846,00		408 846,00
⊖ 45412 - Travaux effectués d'office	5 700,00		5 700,00
⊖ 4582 - Opérations sous mandat	1 755 730,00		1 755 730,00

Le conseil municipal,

Vu l'avis de la commission des finances du 31 mars 2025,

Après avoir délibéré à 25 voix « pour »,

Adopte le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2025 qui s'équilibre comme ci-dessus.

Autorise Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, taux maximal autorisé,

Précise que Madame le Maire informera le conseil municipal de ces mouvements de crédits dans le cadre du relevé de décisions lors de la plus proche séance.

Accusé de réception en préfecture
062-216207241-20250422-D2025-04-14-012-BF
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et affichage.

A ROUVROY, le 15/04/2025

le Maire

Valérie CUVILLIER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT
DE LENS

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

CANTON
DE HARNES

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNAY Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

COMMUNE
DE ROUVROY

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

SEANCE DU

14/04/2025

Objet :
Vote des
taux 2025

Pouvoirs :
Mme DENDIEVEL à M. BONNET
M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO
Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS
M. GALAS à M. ANDRIES
Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20
Exprimés : 25
Pour : 23
Contre : 2
Abstentions : 0

Il est proposé de ne pas augmenter, pour la part communale, les taux de fiscalité pour 2025. Ainsi, il convient pour 2025 de reconduire les taux de l'année précédente et de conserver le taux de la taxe d'habitation au niveau connu avant le lancement de la réforme de la fiscalité locale.

Après avoir délibéré à 23 voix « pour » et 2 « contre »,
Vu l'avis de la commission finances du 31 mars 2025,

Approuve les taux proposés, soit :

- 51,20 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 96,36 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 16,33 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
A ROUVROY, le 15/04/2025

le Maire

Valérie CUVILLIER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SEANCE DU

14/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-
LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN
Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE
Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien,
DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNY Alice,
KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia,
COQUELLE Doriane,

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR
Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent,
DELAForge Daniel, BIRMANN David

Objet :
**Attribution de
Compensation 2025 et
2026 / Attribution de
Compensation
exceptionnelle**

Pouvoirs :

Mme DENDIEVEL à M. BONNET
M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO
Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS
M. GALAS à M. ANDRIES
Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Considérant que l'Attribution de Compensation (AC) est le principal flux financier entre les communes et un EPCI à fiscalité professionnelle unique. Elle assure la neutralité budgétaire des transferts de charges et de compétences entre l'intercommunalité et les communes membres. Elle constitue comptablement un reversement de fiscalité.

Considérant l'article 1609 nonies C du CGI qui en précise les modalités de calcul et d'évolution. Ainsi l'AC est fixée une première fois dans les cas suivants :

- Création d'un EPCI ex-nihilo,

Transformation d'un EPCI à fiscalité additionnelle en un EPCI à fiscalité unique,
Fusion plus d'un EPCI.

- Rattachement d'une commune à un EPCI à fiscalité unique.

Elle peut ensuite être modifiée dans quatre cas :

- Révision liée à tout transfert de charges entre l'EPCI et ses communes membres,
- Révision unilatérale sans accord entre l'EPCI et ses communes membres (fusion, modification de périmètre, baisse des bases de fiscalité professionnelle),
- Révision individualisée (pour les communes dont le potentiel financier par habitant est supérieur de plus de 20 % au potentiel financier moyen de l'ensemble des communes membres),
- Révision libre, lorsque le montant de l'attribution de compensation a déjà été fixé, à la hausse comme à la baisse après accord entre l'EPCI et les communes membres intéressées.

Considérant que, depuis le transfert de la taxe professionnelle à la Communauté d'Agglomération, les communes reçoivent une attribution de compensation. Cette attribution initiale a fait l'objet d'un réexamen et d'une actualisation éventuelle à chaque transfert de compétences sur la base des rapports de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (CLECT 2015 et 2018),
- Zones d'activités économiques (loi NOTRe / CLECT 2017),
- Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI / CLECT 2018),
- Politique locale du commerce (CLECT 2018),
- Action sociale d'intérêt communautaire (CLECT 2022).

Pour mémoire, la délibération 19-118 du 17 décembre 2019, relative au transfert de charges induit par la réalisation des aires d'accueil des gens du voyage, a fixé les attributions de compensation jusqu'en 2026, sauf nouveau transfert de charges aux montants suivants :

COMMUNES	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2026
BOIS-BERNARD	248 721 €	248 721 €	248 721 €	248 721 €	248 721 €
CARVIN	2 359 575 €	2 359 575 €	2 353 167 €	2 353 167 €	2 346 807 €
COURCELLES-LES-LENS	2 024 664 €	2 024 664 €	2 018 256 €	2 018 256 €	2 011 896 €
COURRIERES	2 252 013 €	2 252 013 €	2 245 605 €	2 245 605 €	2 239 245 €
DOURGES	539 421 €	539 421 €	533 013 €	533 013 €	526 653 €
DROCOURT	944 508 €	944 507,95 €	944 508 €	944 508 €	944 508 €
EVIN-MALMAISON	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
HENIN-BEAUMONT	9 058 161 €	9 058 161 €	9 051 753 €	9 051 753 €	9 045 393 €
LEFOREST	189 994 €	189 994 €	189 994 €	189 994 €	189 994 €
LIBERCOURT	1 185 199 €	1 185 199 €	1 178 791 €	1 178 791 €	1 172 431 €
MONTIGNY-EN-GOHELLE	353 034 €	353 034 €	346 626 €	346 626 €	340 266 €
NOYELLES-GODAULT	2 934 043 €	2 934 043 €	2 927 635 €	2 927 635 €	2 921 275 €
OIGNIES	177 658 €	177 658 €	171 250 €	171 250 €	164 890 €
ROUVROY	253 182 €	253 182 €	246 774 €	246 774 €	240 414 €
TOTAL	22 520 173 €	22 520 173 €	22 456 093 €	22 456 093 €	22 392 493 €

Considérant que la révision libre ne peut être mise en œuvre qu'après avoir réuni trois conditions cumulatives :

- Une délibération à la majorité des deux tiers du conseil communautaire sur le montant révisé de l'attribution de compensation ;
- Une délibération à la majorité simple sur le même montant révisé de l'assemblée délibérante de chaque commune concernée ;
- Que ces délibérations visent le dernier rapport élaboré par la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) sauf si cette révision n'est pas issue d'un transfert de compétences et de charges entre l'intercommunalité et ses communes membres. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire que la CLECT se réunisse, ni qu'elle établisse un nouveau rapport.

Entant, le refus d'une commune de procéder à la révision libre de son montant d'attribution de compensation de la commune de Rouvroy, les attributions de compensation des autres communes membres qui ont donné leur accord à cette révision.

Considérant la volonté de mettre en œuvre un mécanisme de solidarité communautaire exceptionnel, il est proposé d'attribuer aux communes, en 2025 et 2026, un reversement exceptionnel. À compter de 2027, l'attribution de compensation sera ramenée au montant antérieur sauf si une nouvelle délibération venait en modifier le montant sur la base d'une nouvelle analyse des charges transférées.

Considérant que ce reversement peut être attribué sur la base de 50 % de la dotation de solidarité communautaire, soit :

Communes	AC exceptionnelle
BOIS-BERNARD	27 457
CARVIN	281 382
COURCELLES-LES-LENS	117 691
COURRIERES	146 238
DOURGES	72 346
DROCOURT	55 735
EVIN-MALMAISON	110 736
HENIN-BEAUMONT	261 218
LEFOREST	161 690
LIBERCOURT	190 181
MONTIGNY-EN-GOHELLE	232 530
NOYELLES-GODAULT	43 893
OIGNIES	236 843
ROUVROY	205 573
TOTAL	2 143 513,00

Considérant le dernier rapport de la CLECT en date du 17 juin 2022, relatif au transfert de la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire ».

En conséquence il est proposé :

- la révision libre de l'attribution de compensation pour les années 2025 et 2026,
- les Attributions de Compensation suivantes :

Commune	AC 2025 (y compris AC exceptionnelle)	AC 2026 (y compris AC exceptionnelle)	AC 2027
Rouvroy	452 347 €	445 987€	240 414 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la révision libre des attributions de compensation à percevoir de l'EPCI en 2025 et 2026 comme suit :

Commune	AC 2025 (y compris AC exceptionnelle)	AC 2026 (y compris AC exceptionnelle)
Rouvroy	452 347 €	445 987 €

Accusé de réception en préfecture

062-216207241-20250422-D2025-04-14-026-DE

Date de réception : 22/04/2025

Le maire est autorisé à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

Date de réception préfecture : 22/04/2025

Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et sa publication ou son affichage. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 15/04/2025

Le Maire,



Valérie CUVILLIER

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SEANCE DU

14/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

Objet :
Affectation des résultats
2024 budget ZAC
Nouméa

Pouvoirs:
Mme DENDIEVEL à M. BONNET
M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO
Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS
M. GALAS à M. ANDRIES
Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20
Exprimés : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Après l'exposé de Monsieur Sébastien Dervillers, Madame le Maire rappelle la synthèse du compte administratif 2024 du budget ZAC NOUMEA :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	- €	150 804,24 €	1 288 042,64 €		1 288 042,64 €	150 804,24 €
Part affectée à l'investissement		- €			- €	- €
Opérations de l'exercice	1 288 042,64 €	1 288 042,64 €	1 288 042,64 €	1 288 042,64 €	2 576 085,28 €	2 576 085,28 €
Totaux	1 288 042,64 €	1 438 846,88 €	2 576 085,28 €	1 288 042,64 €	3 864 127,92 €	2 726 889,52 €
Résultat de clôture		150 804,24 €	1 288 042,64 €		1 137 238,40 €	

Madame le Maire propose le report des résultats de clôture dans les deux sections sur l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission des finances du 31 mars 2025,

Après avoir délibéré à 25 voix « pour »,

APPROUVE l'affectation des résultats au titre de l'année 2024 telle qu'indiquée ci-dessus.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 15/04/2025

Le Maire,



Valérie CUVILLIER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

14/04/2025

Objet :
**Compte de gestion
2024 budget
principal**

Pouvoirs:

Mme DENDIEVEL à M. BONNET
M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO
Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS
M. GALAS à M. ANDRIES
Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte de gestion 2024 du budget principal, établi par le responsable du Service de Gestion Comptable d'Hénin-Beaumont.

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant dans la balance d'entrée de l'exercice précédent, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, celui de tous les titres émis et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que la totalité des écritures enregistrées dans le compte de gestion correspond à celles enregistrées dans le compte administratif,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'entériner le compte de gestion 2024 du budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur Sébastien Dervillers et de Madame le Maire,

Vu l'avis de la commission des finances du 31 mars 2025,

APPROUVE le compte de gestion établi par Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Hénin-Beaumont, comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	- €	1 688 710,12 €		120 268,10 €		1 808 978,22 €
Part affectée à l'investissement		- €		850 000,00 €	- €	850 000,00 €
Opérations de l'exercice	11 241 512,29 €	11 610 804,38 €	1 888 727,43 €	1 244 019,66 €	13 130 239,72 €	12 854 824,04 €
Totaux	11 241 512,29 €	13 299 514,50 €	1 888 727,43 €	2 214 287,76 €	13 130 239,72 €	15 513 802,26 €

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 15/04/2025

Le Maire,

Valérie CUVILLIER

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SEANCE DU

14/04/2025

Objet :
**Compte de gestion
2024 budget annexe
ZAC Nouméa**

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 1^{er} avril 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

ETAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, WATRELOT Patricia, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

Pouvoirs :

Mme DENDIEVEL à M. BONNET
M. BRIKI Miloud à M. PASQUALINO
Mme VANHOUTTE à M. DERVILLERS
M. GALAS à M. ANDRIES
Mme WATRELOT à Mme BEKKOUCHE

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance

Présents : 20

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte de gestion 2024 du budget annexe ZAC Nouméa, établi par le responsable du Service de Gestion Comptable d'Hénin-Beaumont.

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant dans la balance d'entrée de l'exercice précédent, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, celui de tous les titres émis et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que la totalité des écritures enregistrées dans le compte de gestion correspond à celles enregistrées dans le compte administratif,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'entériner le compte de gestion 2024 du budget annexe ZAC Nouméa.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur Sébastien Dervillers et de Madame le Maire,

Vu l'avis de la commission des finances du 31 mars 2025,

Après avoir délibéré à 25 voix « pour »,

Accusé de réception en préfecture
062-216207241-20250422-D2025-04-14-006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

APPROUVE le compte de gestion établi par Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Hénin-Beaumont, comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	- €	150 804,24 €	1 288 042,64 €	
Part affectée à l'investissement		- €		
Opérations de l'exercice	1 288 042,64 €	1 288 042,64 €	1 288 042,64 €	1 288 042,64 €
Totaux	1 288 042,64 €	1 438 846,88 €	2 576 085,28 €	1 288 042,64 €

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 15/04/2025

le Maire,

Valérie CUVILLIER